

First Trust Vest U.S. Equity Moderate Buffer UCITS ETF - February

Le Fonds est un fonds sous gestion active, qui cherche à offrir aux investisseurs des rendements (avant frais et dépenses) correspondant au rendement des prix de l'indice S&P 500® (l'« Indice ») à concurrence du plafonnement du potentiel haussier prédéterminé, tout en offrant un tampon (avant frais et dépenses) assurant une protection contre la première tranche de 15 % d'une baisse de l'Indice, sur une période d'environ un an à compter du 19 février 2024. Dans des conditions de marché normales, le Fonds investira la quasi-totalité de ses actifs dans des options Flexible Exchange® (« Options FLEX ») qui font référence à la performance de prix de l'indice S&P 500®. Les options FLEX sont des contrats personnalisés d'options d'achat et de vente d'actions ou d'indices qui sont compensés par l'Options Clearing Corporation (l'« OCC ») et négociés sur des Marchés réglementés aux États-Unis, et en particulier sur le Chicago Board Options Exchange (Cboe). L'ETF peut être détenu indéfiniment. Il est réinitialisé à la fin de chaque période de résultat (environ une fois par an).

Avantages potentiels



Résultat cible



Structure perpétuelle



Volatilité limitée



Flexible, liquide, transparent



Pas de risque de crédit bancaire



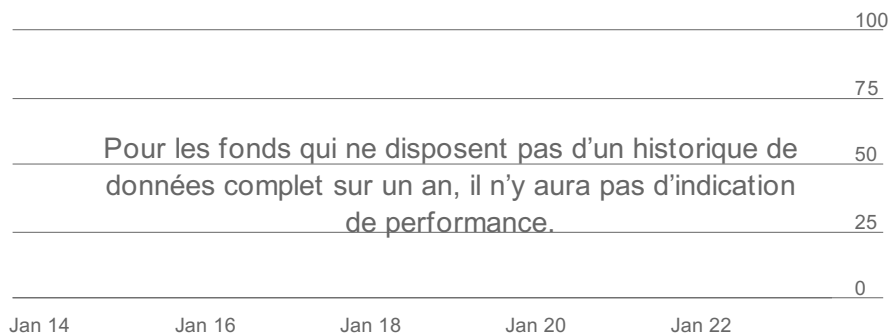
Réinvestissement des gains

Performance

La performance passée ne saurait préjuger de la performance future

Rendement depuis le lancement (%)

■ Fonds



Résumé des performances (%)	1 M	3 M	YTD	1 A	3 A	5 A	Depuis le lancement
Fonds	1,38	-	-	-	-	-	2,46
Reference index	3,10	-	-	-	-	-	4,97

La performance pour les périodes inférieures à un an est cumulative et annualisée pour celles supérieures à un an.

Rendement annuel sur 12 mois (%)	31.03.19	31.03.20	31.03.21	31.03.22	31.03.23	31.03.24
Fonds	-	-	-	-	-	-
Reference index	-	-	-	-	-	-

La performance du Fonds correspond à la performance de la catégorie d'actions depuis sa création, présentée nette de frais, y compris les dividendes réinvestis dans la devise de référence de la catégorie d'actions, à savoir en USD. Les performances peuvent varier à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change. Veuillez vous reporter à la section « Risques » en page 4 pour plus de détails sur les risques associés à un investissement dans le Fonds.

Cette communication promotionnelle s'adresse uniquement aux Investisseurs professionnels et non aux Investisseurs de détail. Veuillez vous référer au Prospectus, au supplément correspondant et au FIB avant de prendre une quelconque décision d'investissement définitive. Remarque: Le prospectus du fonds est disponible en anglais et n'a pas été traduit en français.

GFEB	Acc USD
ISIN	IE000X8M8M80
Catégorie d'actifs	Actions
Lancement du Fonds	16.02.2024
Lancement de la catégorie	16.02.2024
Total des frais sur encours	0,85% p.a.
Devise de référence	USD
Utilisation des revenus	Capitalisation
Actifs sous gestion	\$6,15 millions
Actions en circulation	200 002
Conforme à la directive OPCVM	Oui
Domicile	Irlande
Méthode d'investissement	Gestion active
Dealing Arrangement	Daily Dealing
Classification SFDR	Article 6
Gestionnaire d'investissement	First Trust Advisors
Gestionnaire des investissements par délégation	Vest Financial LLC

Informations boursières

Bourse	Dev.	Ticker	SEDOL
London Stock Exchange	USD	GFEB LN	BQXHPQ0
London Stock Exchange	GBP	FEBB LN	BQXHPT3
Deutsche Börse Xetra	EUR	FEBB GY	BRJS0N6

ISA
 SIPP
 UK Reporting Status

Gestionnaire des investissements par délégation du Fonds : Vest

Premier sur le marché :

Vest a été fondé en 2012 et a lancé les premiers fonds d'investissement utilisant une stratégie Target Outcome Investments®.

Pionniers du Target Outcome Investing :

Vest a ouvert la voie dans ce domaine en 2012, en déposant un brevet portant sur les méthodes axées sur les résultats en matière de produits d'investissement. En partenariat avec Cboe et S&P, ils ont mis au point des indices visant à offrir un tampon contre les pertes de l'indice S&P 500 sur une Période de résultat cible donnée, avec une participation à la hausse plafonnée.

CONTACT

+353 (0)1 913 1339

info@ftgportfolios.com

WeWork, 67 Avenue de Wagram, 75017, Paris

www.ftglobalportfolios.com

Valeurs de la Période de résultat

Série	February
Actif de référence	S&P 500 [®] Index - Price Return (SPX)
Période de résultat cible	19/02/2024 - 21/02/2025
Plafond du Fonds (net)	13,86% (13,00%)
Tampon (net)	15,00% (14,14%)
Valeur de départ du Fonds	30,03 USD
Valeur plafonnée du Fonds	33,94 USD
Valeur de départ de l'Actif de référence	5 005,57 USD
Valeur plafonnée de l'Actif de référence	5 699,34 USD
Début du tampon (%) / Valeur de l'Actif de référence	0,00% / 5 005,57 USD
Fin du tampon (%) / Valeur de l'Actif de référence	-15,00% / 4 254,73 USD

VALEURS ACTUELLES

Période de résultat restante	330 jours
Valeur du Fonds/Rendement	30,77 USD / 2,46%
Valeur de l'Actif de référence/rendement	5 254,35 USD / 4,97%
Plafond restant (net)	11,04% (10,29%)
Rendement de l'actif de référence pour atteindre le plafond	8,47%
Tampon restant (net)	16,53% (15,78%)
Baisse avant tampon (net)	-2,49% (-3,24%)
Actif de référence à la fin du tampon	-19,02%
Plus-value latente sur options (nette)	2,36% (1,61%)

PRINCIPALES PARTICIPATIONS (%)

2025-02-21 S&P 500 [®] Index - Price Return C 50.06	100,57
2025-02-21 S&P 500 [®] Index - Price Return P 5,005.57	2,96
2025-02-21 S&P 500 [®] Index - Price Return P 4,254.73	-1,12
2025-02-21 S&P 500 [®] Index - Price Return C 5,699.34	-3,44

- Le First Trust Vest U.S. Equity Moderate Buffer UCITS ETF - November est géré activement à l'aide d'une « stratégie Target Outcome Investments[®] », qui vise à produire un résultat d'investissement prédéterminé au cours d'une période donnée (la « Période de résultat cible ») basé sur la performance de l'actif de référence sous-jacent.
- Le résultat donné peut uniquement être réalisé si l'investisseur détient des parts le premier jour de la Période de résultat cible et les conserve jusqu'au dernier jour de la Période de résultat cible.
- Le Fonds investit la quasi-totalité de ses actifs dans des Options FLEX, qui font référence à la performance de l'indice S&P 500[®]. Les Options FLEX permettent aux investisseurs de personnaliser les principaux termes du contrat, telles que les prix d'exercice, les styles et les dates d'expiration.
- Le Fonds fait l'objet d'une réinitialisation annuelle le premier jour de chaque nouvelle Période de résultat cible en investissant dans un nouvel ensemble d'Options FLEX, qui définissent le tampon et le plafond pour la nouvelle Période de résultat cible. Pour chaque Période de résultat cible, le Fonds constituera un portefeuille d'options de vente et d'achat FLEX achetées et vendues.
- Le Fonds entend fournir la totalité du tampon contre les pertes de l'indice S&P 500[®] (sur la base de la valeur de l'indice S&P 500[®] au moment où le Fonds a contracté les Options FLEX le premier jour de la Période de résultat cible) au cours de la Période de résultat cible aux seuls détenteurs de parts qui détiennent des parts pendant toute la Période de résultat cible.
- Le Fonds ne sera pas clôturé à l'issue de la Période de résultat cible. Une nouvelle Période de résultat cible prendra la relève à la fin de la Période de résultat cible précédente.

Risques

- Il se peut que le Fonds n'atteigne pas son objectif d'investissement et que la valeur des actions du Fonds baisse.
- Ni First Trust Global Portfolios Management Limited (« FTGPM ») ni aucune de ses sociétés affiliées ne garantissent la performance ou les rendements futurs du Fonds.
- Attention au risque de change. Vous pourrez recevoir des paiements dans une devise différente, le rendement final que vous obtiendrez dépendra donc du taux de change prévalant entre les deux monnaies.
- Ce produit n'offre aucune protection contre les performances futures du marché.
- Pour d'autres risques importants concernant le Fonds, veuillez lire le Prospectus et le supplément relatif à ce Fonds, disponibles à l'adresse suivante : www.ftglobalportfolios.com.

Informations importantes

Cette communication promotionnelle est émise par First Trust Global Portfolios Management Limited (« FTGPM »), Fitzwilliam Hall, Fitzwilliam Place, Dublin 2, D02 T292. FTGPM est agréé et réglementé par la Banque centrale d'Irlande (« CBI ») (C185737). Le Fonds est également réglementé par la CBI.

Aucun élément contenu aux présentes ne constitue un conseil en matière d'investissement, juridique, fiscal ou autre, et il convient de ne fonder aucune décision d'investissement ou autre uniquement sur la base de celui-ci ; le document ne recommande ou ne suggère pas, implicitement ou explicitement, une stratégie d'investissement, ne tire pas de conclusions concernant une stratégie d'investissement pour le lecteur et ne fournit aucune opinion quant à la valeur ou au prix actuel ou futur d'un quelconque fonds. Il ne s'agit pas d'une invitation, d'une offre ou d'une sollicitation à s'engager dans une quelconque activité d'investissement, y compris un investissement dans le Fonds, et les informations, recommandations ou opinions exprimées dans le présent document ne constituent pas une offre de vente du Fonds.

Le Fonds est un compartiment à capital variable de First Trust Global Funds PLC (la « Société »), un fonds OPCVM à compartiments multiples appliquant le principe de la ségrégation des engagements entre les compartiments, constitué avec une responsabilité limitée en tant que société d'investissement à capital variable en vertu de la loi irlandaise et dont le numéro d'immatriculation OPCVM est 514357.

Les informations contenues dans cette communication promotionnelle ne sont pas exhaustives et doivent donc être lues conjointement avec le Prospectus du Fonds et la feuille d'information de base (« FIB ») qui contient des informations importantes ne figurant pas dans le présent support d'information, notamment les conditions d'investissement et les informations relatives aux risques et restrictions d'investissement, aux frais et dépenses et aux conflits d'intérêts. Les investisseurs potentiels sont priés de prêter une attention particulière aux informations sur les risques communiquées dans la section « Facteurs de risque » du Prospectus du Fonds (disponible en anglais) et les FIB (disponibles pour chaque catégorie d'actions de chacun des compartiments de la Société

et dans l'une des langues officielles de chacun des États membres de l'UE dans lesquels chaque compartiment a été notifié en vue de sa commercialisation conformément à la directive 2009/65/CE [la Directive OPCVM]). Rien ne garantit que l'objectif d'investissement du Fonds sera atteint ou que le Fonds générera un rendement positif. Veuillez contacter FTGPM ou visiter le site www.ftglobalportfolios.com pour obtenir le Prospectus et/ou les FIB. Les investisseurs et les investisseurs potentiels peuvent obtenir un résumé en anglais des droits des investisseurs et des informations sur l'accès aux mécanismes de recours collectif en cas de litige sur le site web suivant : https://www.ftglobalportfolios.com/Content/SUMMARY_OF_INVESTOR_RIGHTS.

Le Fonds est actuellement déclaré pour commercialisation dans un certain nombre d'États membres de l'UE en vertu de la Directive OPCVM. La Société peut toutefois décider de mettre fin aux dispositions prises eu égard à la commercialisation de toute catégorie d'actions du Fonds à tout moment en utilisant la procédure prévue par la Directive OPCVM.

Les parts/actions d'un ETF de type OPCVM achetées sur le marché secondaire ne peuvent en général pas être revendues directement à l'ETF de type OPCVM. Les investisseurs doivent acheter et vendre des parts/actions sur un marché secondaire avec l'aide d'un intermédiaire (p. ex. un courtier) et peuvent encourir des frais ce faisant. En outre, il se peut que les investisseurs paient plus que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts/actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils les revendent.

La politique de la Société en matière de participations du portefeuille est conçue pour être transparente, tout en étant dans le meilleur intérêt du Fonds et en protégeant la confidentialité des participations du portefeuille de chaque Fonds. L'ensemble des participations du portefeuille du Fonds est généralement disponible quotidiennement, avec un décalage d'un jour, sur www.ftglobalportfolios.com. Toute information sur les participations du portefeuille qui pourrait être fournie sur demande sera fournie sur une base confidentielle.

Pour les Investisseurs en Belgique

L'offre d'actions n'a pas été et ne sera pas notifiée à l'Autorité des services et marchés financiers belge (Autoriteit voor Financiële Diensten en Markten) et le présent document n'a pas été et ne sera pas approuvé par celle-ci. Les actions ne peuvent être offertes en Belgique qu'à des investisseurs professionnels, en vertu de l'art. 5, al. 1 de la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances (la « Loi du 3 août 2012 »), à condition que ces investisseurs agissent pour leur propre compte et qu'ils respectent la condition de revente telle que prévue à l'art. 5, al. 1 de la Loi du 3 août 2012.

Pour les Investisseurs en France

Ce document s'adresse uniquement aux investisseurs professionnels (tels que définis par la directive européenne 2004/39/CE du 21 avril 2004 concernant les marchés d'instruments financiers (« MiFID »)), investissant pour leur propre compte ou pour le compte de leurs clients discrétionnaires et des sociétés de gestion (fonds de fonds). Il ne doit pas être distribué au public. La commercialisation du Fonds par First Trust Global Portfolios Management Limited a été notifiée à l'Autorité des marchés financiers conformément à la Directive européenne 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (« OPCVM V »). Les investisseurs potentiels peuvent obtenir gratuitement les DIC1 (en français ou en anglais) et le prospectus en vigueur, les statuts, ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels (en anglais), auprès du correspondant centralisateur français RBC Investors Services Bank France SA, sis 195, rue Réaumur, 75002 Paris.

Pour les Investisseurs au Luxembourg

Le Fonds est autorisé à la commercialisation au Luxembourg. Le Prospectus, le Document d'informations clés pour l'investisseur (« DIC1 ») et d'autres documents ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement en anglais auprès de CACEIS Bank Luxembourg, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour les Investisseurs en Suisse

La distribution des actions en Suisse se fera exclusivement auprès d'investisseurs qualifiés (les « Investisseurs qualifiés »), définis dans la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006 (« LPCC »), telle qu'amendée, et son ordonnance d'application. Par conséquent, le Fonds n'a pas été enregistré et ne sera pas enregistré auprès de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Le présent document et/ou tout autre document d'offre relatif au Fonds peut être mis à disposition en Suisse uniquement aux investisseurs qualifiés. Pour ce faire, le Fonds a nommé en tant que représentant suisse Waystone Fund Services (Switzerland) SA, Av. Villamont 17, 1005 Lausanne, Suisse, Tél.: +41 21 311 1777, email: switzerland@waystone.com. L'agent payeur du Fonds est la Banque Cantonale de Genève. Toute documentation relative au Fonds peut être obtenue gratuitement auprès du représentant suisse à Lausanne. Les informations fournies ici le sont à titre d'information générale uniquement et les performances historiques ne constituent pas une indication des performances actuelles ou futures.

Pour les Investisseurs à Monaco

Le Fonds ne peut être offert ou vendu, directement ou indirectement, au public à Monaco autrement que par une banque monégasque ou un intermédiaire monégasque dûment autorisé agissant en tant qu'investisseur institutionnel professionnel ayant une connaissance et une expérience des questions financières et commerciales lui permettant d'évaluer les risques et les avantages d'un investissement dans le Fonds. Par conséquent, ce document ne peut être communiqué qu'aux (i) banques, et (ii) sociétés de gestion de portefeuille dûment agréées par la Commission de Contrôle des Activités Financières en vertu de la loi no 1.338 du 7 septembre 2007 et autorisées par la loi no 1.144 du 26 juillet 1991. Ces intermédiaires réglementés peuvent à leur tour communiquer ce document aux investisseurs potentiels sous leur propre responsabilité.